



Ministère des Infrastructures des
Transports Terrestres et du
Désenclavement

FICHE DE PROJET



Agence des Travaux et de Gestion
des Routes du SÉNÉGAL

CONSTRUCTION D'AUTOPOINTS ET PONTS AU SÉNÉGAL AUTOPOINT DE CAMBERENE

1.

LE POURQUOI DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergeant notamment pour sa composante infrastructure et particulièrement pour le programme zéro bac, un contrat de type clef en main (conception et réalisation) de ponts et d'autoponts a été signé avec la société française du nom de MATIERE SAS.

Pour les ouvrages projetés, tous les autoponts sont à réaliser dans la région de Dakar et les ponts dans les autres régions. Cet ambitieux programme a pour objectif principal d'impacter positivement pour la région de Dakar la mobilité urbaine et pour les autres régions le désenclavement.

Le programme est prévu pour une durée d'exécution de 44 mois à compter de janvier 2019 pour la réalisation de 5390m de linéaire de ponts et 11 Km de bretelles de raccordements.

Ce programme permettra de favoriser :

- la mobilité urbaine avec l'amélioration de la circulation des personnes et des biens,
- le développement économique par la réduction des temps de parcours et une meilleure fluidité des échanges,
- diminuer le manque à gagner sur le plan économique dû aux difficultés de mobilité urbaine estimé aujourd'hui à 100 Milliards de F CFA ;
- etc.

A ce jour, les autoponts réalisés dans la région de Dakar et mis à la circulation sont ceux de Keur Gorgui, Saint Lazare, Yoff, Lobath FALL et Keur Massar.

2.

LA DESCRIPTION DU PROJET

Le croisement Cambéréne constitue un nœud qui pose de problèmes pour la fluidité du trafic urbain dans le département de Dakar et sur la bretelle de sortie de l'autoroute A1 avec la nationale.

De même le phénomène est aggravé par la présence du giratoire situé non loin du croisement en question et qui dessert la bourgade de Grand Yoff via Front de Terre.

Les travaux de cet ouvrage comprennent entre autres :

- un passage supérieur de linéaire 416.00 m en 2x2 voies ;
- une hauteur libre sous l'ouvrage de 5,5m ;
- un linéaire de raccordement de 410.00 m ;
- des aires aménagées pour une surface de 7800 m² ;
- la reprise de l'assainissement dans la zone du projet
- les trottoirs pavés de largeur minimale de 2m ;
- le dévoiement de tous les réseaux des concessionnaires identifiés sur l'assiette du projet ;
- une signalisation verticale et horizontale aux normes sur le périmètre de l'ouvrage ;

	- une reprise intégrale de l'éclairage public et l'ajout d'un éclairage d'ambiance.
3.	LES RESULTATS ATTENDUS
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la mobilité urbaine par : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élimination des conflits au niveau du giratoire et la facilitation de la circulation des personnes et des biens. ○ L'augmentation de la capacité d'écoulement de la route nationale ▪ Intégration de l'ouvrage dans un contexte urbain en insistant fortement sur l'esthétique avec des aires de stationnement, des espaces publics, un aménagement paysager d'envergure et un éclairage d'ensemble non limité à l'ouvrage.
4.	DELAIS CONTRACTUELS
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délai d'exécution : 18 mois ▪ Démarrage du projet : Janvier 2022
5.	ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET
	Les travaux de l'ouvrage et des bretelles sont terminés. L'ouverture complète à la circulation est prévue le 25 aout 2023.